



# Sensibilisation à la Situation des Enfants des Rues

## à Port-au-Prince & en Haïti



*Vous pouvez lire ce document avec attention ou le survoler puisque ces enfants sont à 10 heures de vol.  
Je ne suis pas Directeur de Conscience mais je peux vous dire que ces enfants méritent votre attention.*



### Contenu

|  |          |
|--|----------|
| <i>Avant-propos du porteur de projet &amp; réalisateur .....</i>           | <i>2</i> |
| <i>Introduction .....</i>  | <i>3</i> |
| <i>Action concrète .....</i>   | <i>4</i> |
| <i>Etapas du projet .....</i>  | <i>6</i> |
| <i>Budget du projet .....</i>  | <i>8</i> |
| <i>Partenaires potentiels contactés, intérêts et leur Visibilité .....</i> | <i>9</i> |

## AVANT-PROPOS DU PORTEUR DE PROJET & RÉALISATEUR

Tous ceux qui lisent mes courriels avec ma signature automatique ont dû tomber sur une phrase que je reprends de l'Abbé Pierre : « **On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout** ».

Dans son livre *Testament*<sup>1</sup>, l'Abbé Pierre transmet divers messages en faisant le point sur sa vie, qu'il n'a pas choisie mais qu'il a acceptée avec ses défis qui lui sont tombés dessus. Y figure un passage sur une des plus grandes hontes de sa vie : son refus de croire aux camps nazis ! Engagé dans la Résistance et alors même qu'il aidait des Juifs à fuir, il avait été un des premiers à entendre des récits sur les camps d'extermination et même à voir certains documents. De par son engagement, il n'aurait pas dû avoir le moindre doute mais il avouait en fin de vie avoir connue la honte à la libération de n'avoir pas toujours cru ce qu'on lui avait raconté sur ces charniers, tant la réalité dépassait l'entendement humain.

Face aux « on ne savait pas » dont l'Histoire est remplie, je martèle depuis presque 2 ans, à propos d'Haïti : « **Nous n'avons pas le droit de refermer les yeux !** ».

Le 12 janvier 2010, avec son séisme, le monde a ouvert une fenêtre médiatique sur la situation d'Haïti. C'est une petite fenêtre pleine d'espoirs pour ceux qui, comme nous, aident cette population depuis 1995 mais nous sommes conscients des risques de voir cette ouverture se transformer en passe-plats d'une oubliette.

Vous qui lisez ce texte et prenez des décisions, il vous appartient de choisir pour savoir si cette fenêtre doit devenir une porte vers un avenir meilleur ou se réduire à la taille d'une meurtrière.

Comme cela fait plus d'un an que je me bats pour réaliser ce projet, je ne sais si je pourrai compter un jour sur une aide autre que celle de mes fonds propres privés.<sup>2</sup> J'aurais pourtant bien besoin de cette aide car transformer une manne d'argent de poche en budget de bout de ficelle est un travail d'amateur que je ferais volontiers par Amour mais il me semble qu'**Amour du prochain** rime avec **Aide sérieuse ouverte au lointain**.

Par contre, en rédigeant ce projet je sais que tous ceux qui, comme vous en cet instant, le lisent, ne pourront pas dire « je ne savais pas » mais ils restent, comme l'Abbé Pierre, libre d'y croire ou non. Je sais aussi que l'Abbé Pierre, lui, malgré ses doutes, a agi et fût un grand Résistant avant de devenir un Grand Monsieur et l'Homme Préféré des Français durant de longues années.

François-Xavier Calay

<sup>1</sup> « Testament... », ABBÉ PIERRE, © Bayard Editions, 1994

<sup>2</sup> Actuellement, le Réalisateur a réuni un capital de départ lui permettant d'envisager une réalisation à petit budget en rognant sur toutes les dépenses non indispensables mais qui engendrerait une qualité réduite. Une chose est cependant sûre : le projet se fera, avec ou sans aide... mais « à deux, c'est toujours meilleur ».



## INTRODUCTION

Le 12 janvier 2010, la terre tremblait à Port-au-Prince – Haïti. Les médias du monde entier se sont mobilisés et l'on nous a transmis les images d'une catastrophe ayant fait plus de victimes que le Tsunami.<sup>3</sup> Six mois après, des premiers reportages américains nous montraient que l'ampleur de la tâche pour une reconstruction en Haïti est encore grande. En janvier 2011, avec les reportages annuels des médias, nul ne doutait plus que le travail était encore plus devant nous que derrière.

Nous avons remporté une première bataille en mobilisant les chaînes de télévision européenne pour que les prises de vues et commentaires de cette analyse à la date anniversaire ne soient pas limités aux images « *made in USA* ».

Malheureusement, notre projet de reportages/documentaires sur la situation spécifique des enfants ne s'est pas véritablement concrétisé malgré une soumission de l'idée à des journalistes.

Pire encore, j'ai entendu un représentant d'une ONG belge témoigner, de retour de mission en Haïti, du fait qu'il fallait se réjouir que tous les enfants aient été pris en charge par la famille plus ou moins étendue et qu'il n'y avait plus d'enfants des rues à Port-au-Prince.

Mais ce responsable d'ONG logeait dans un grand hôtel de Pétion-Ville lorsque le Père Stra passe parfois ses nuits dans les rues de Port-au-Prince ou du Cap, à la rencontre de ces enfants...

Le projet de sensibilisation à la situation particulière des enfants des rues en Haïti est donc plus que jamais d'actualité et doit enfin devenir une priorité des responsables et dirigeants.

**Afin de cadrer ce projet et d'éviter le piège d'étendre les propos à des sujets trop sensibles, l'action sensibilisera à la situation DES ENFANTS DES RUES EN HAÏTI, avec comme public cible LES ADOLESCENTS EUROPÉENS (15 à 21 ans). Ces derniers sont en effet en âge de comprendre, à l'âge où ils se construisent en tant qu'adultes de demain, la chance d'être nés dans un pays développé, apportant, parfois à défaut d'un véritable confort de vie, une véritable protection du respect d'un minimum vital, tant matériel qu'humain avec des droits des enfants, que l'on essaie de préserver.**

L'action principale se fera avec des présentations dans des écoles de la Communauté française de Belgique. Si la Coopération au développement pouvait éclairer la RTBF, on pourrait imaginer qu'une action secondaire serait un passage télé entre le 24 avril et le 15 mai 2012.

---

<sup>3</sup> Ici aussi, lorsqu'on a entendu vers le mois de juin 2011, l'idée d'un rapport américain qui reverrait le chiffre officiel de 300.000 morts à la baisse, on frise le révisionnisme. J'invite ceux qui doutent de l'ampleur de la catastrophe à aussi oser aller sur place et –c'est un sujet sensible- se renseigner sur une usine tenue par l'étranger qui s'occupe d'uranium. Presque en face de cette usine, le sceptique verra de l'autre côté de la route, l'endroit où l'on a amassé les débris des décombres... avec les restes humains divers... on dépasse les 300.000 victimes...

## ACTION CONCRÈTE

En dehors des dossiers de présentation et formalités diverses, François-Xavier Calay contactera certains partenaires pour susciter leur intérêt et partager le développement de ce projet.

En janvier 2012, il se rendra sur place pour filmer le documentaire. Bien sûr, il garde l'idée d'interviewer le Père Stra, qui s'occupe des enfants des Rues en Haïti depuis plus de 25 ans ou Françoise Gruloos, Belge Responsable d'UNICEF HAITI. Il sait mieux que l'année passée ce qu'il souhaite présenter comme documentaire : l'avis des spécialistes présents sur le terrain, appuyé par la rencontre directe d'enfants des rues. Mais, comme en 2010, il ne peut « scénariser » le documentaire à l'avance.

Il faut accepter l'idée des rencontres sur la route. Il est impossible de savoir quelles rencontres l'attendent et quel enfant, unique et différent d'un personnage d'un scénario, aura son histoire personnelle à raconter. Il n'y a pas de place pour un « scénario » ; juste la vie, la survie, un enfant qui sourit malgré ses souffrances ! Une réalité sur la même planète mais d'un autre monde !

Il n'oubliera jamais ses rencontres avec ces enfants lors de sa tournée avec le Père Stra en 2003 :

*Je me promenais dans la voiture du Père Stra à Port-au-Prince. Nous étions en hiver mais la nuit restait chaude, plus respirable que la journée.*

*A chaque coin de rue, le Père Stra était interpellé par des enfants : « Mon Père ! Mon Père » ; à chaque enfant, le Père Stra s'arrêtait, écoutait, consolait, invitait pour une visite à Lakou, ... et leur rendait une existence humaine que la survie en rue leur enlève aux yeux de beaucoup ...*

*Soudain, une gamine qui devait avoir près de 14 ans avec un bébé dans les bras. Le Père Stra parle avec elle et l'encourage, lui rendant, le temps d'un échange, un sourire sur son visage.*

*En reprenant la route, le Père Stra m'explique l'histoire de cette fillette : enfant des rues, elle est tombée dans la drogue. Pour se payer sa drogue, elle a été obligée de se prostituer et est tombée enceinte. Comme elle a fait sa grossesse en continuant la drogue, l'enfant est né aveugle. Et, à cause de la prostitution, ils ont probablement tous les deux le SIDA. Finalement, il concluait en disant que les deux étaient condamnés et qu'il ne savait pas lequel des deux partirait le premier...*

*Non, je n'oublierai jamais ! ... même si je le voulais, ça ne s'oublie pas des rencontres pareilles ... elle repose aujourd'hui en paix ...*



Le documentaire partira donc de la connaissance du sujet qu'a le réalisateur en la complétant par celle du Père Stra, de Françoise Gruloos et d'autres acteurs actifs auprès des enfants des rues d'Haïti mais sera plus une mise en lumière de rencontres que l'on oublie pas, complétée du point de vue de ceux qui luttent contre ce phénomène qu'une mise en scène d'un scénario écrit à l'avance.

Le film sera monté en donnant lieu à un documentaire de 26 minutes qui gardera à l'esprit que l'auteur s'adresse à un public jeune et ne doit pas choquer ou interpeler inutilement.

Cette approche du public cible garanti de poser certaines balises bien utiles lorsque l'on aborde un pays aussi sensible sur de nombreux sujets que l'est Haïti. Il n'est pas question de nier des problématiques réelles comme des trafics existants mais ce n'est pas le sujet du documentaire et ces points sensibles ne seront pas approfondis.

**Ce qui compte, c'est de rendre une image exacte des difficultés auxquelles sont confrontés les enfants des rues de Port-au-Prince ou d'autres villes –comme Le Cap- ainsi que de mettre en avant quelques acteurs qui visent à améliorer leur sort, ce qui semble particulièrement difficile.**

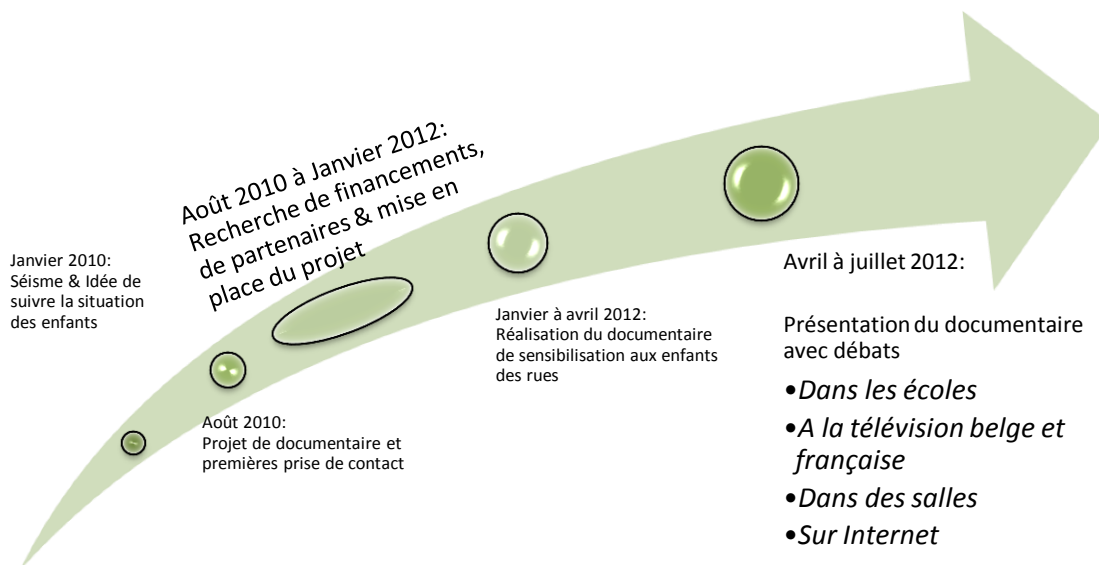
Le documentaire sera diffusé sur Internet mais surtout dans des écoles de la Communauté française de Belgique, qui auront été sensibilisés dès la fin 2011 et auront répondu à cette invitation de présentation d'une réalité différente du vécu de leurs élèves.

La projection dans les écoles aura lieu à partir du 3 avril 2012. Elle sera suivie, pour les écoles qui accepteront cette offre, d'un temps de questions/réponses avec le réalisateur et la Présidente de Timounaid, qui connaît Haïti depuis les années 90.

Pour proposer à nouveau le documentaire à la diffusion audiovisuelle, même si ce n'est pas l'objectif, la société **Triangle 7** sera recontactée.

Cette société de production pourrait aussi envisager d'éventuelles possibilités de diffusion en salle.

## ETAPES DU PROJET



### 1. L'idée

L'idée de suivre l'évolution de la reconstruction et des besoins encore présents date de mars 2010, au retour de la Présidente de Timounaid après le séisme de janvier. Nous avons déjà conscience qu'un véritable drame avait eu lieu et qu'il faudrait bien plus que quelques mois pour y répondre.

L'idée initiale a évolué, tant sur la forme que sur le fonds :

Sur le fonds, l'idée de sensibiliser à la diversité des difficultés<sup>4</sup> rencontrées par les jeunes d'Haïti s'est concentrée aux difficultés vécues par les enfants des rues, qui cumulent d'ailleurs parfois certains aspects.

Sur la forme, face à l'indifférence des médias, l'idée d'une diffusion audiovisuelle à la télévision a été reportée en objectif secondaire et l'objectif principal est devenu celui d'une sensibilisation directe avec diffusion dans des écoles, suivie d'un débat avec les spectateurs confrontés à une réalité différente de leur quotidien.

### 2. Prises de contact, recherches de partenaires et financement

Les prises de contact, en dehors des gens que nous connaissions depuis plus de 10 ans, ont été initiées en 2010. Suite à un premier projet tombé à l'eau faute de partenaires financiers, d'autres prises de contact avaient eu lieu fin 2010.

<sup>4</sup> On songera ici, en dehors des enfants des rues, aux problèmes des restavek, des enfants des mornes qui n'ont pas toujours accès à l'éducation, aux « enfants-soldats » embrigadés dans les bandes d'ex-chimères, aux victimes des trafics de drogue ou d'êtres humains, aux problématiques de la prostitution infantile, etc.



Sur le plan financier, un budget minimaliste sur fonds privés d'un Administrateur a été trouvé en 2011. Ceci assure de pouvoir réaliser le projet mais le professionnalisme du projet est fonction de subsides et partenaires éventuels.

Le présent projet sera donc représenté fin octobre 2011 à la coopération au développement, à la Communauté Wallonie Bruxelles et à la société de production Triangle 7, en espérant que, à défaut de scénario, l'approche du réalisateur transparait dans le présent document.

Fin novembre 2011, les écoles seront informées de l'existence du projet et une proposition de participation leur sera envoyée, avec des dates de diffusion à choisir, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012.

### **3. Réalisation du documentaire**

Le réalisateur et son assistant se rendront en Haïti pour les prises de vue en 16/9 HD du début janvier 2012 à la mi-février. Le montage se fera sur place et au retour, pour être prêt à la diffusion dès avril 2012.

Les frais de réalisation peuvent être réduits en l'absence de subsides

### **4. Activité de sensibilisation principale**

Depuis la fin 2011, plus de cent écoles de la Communauté Wallonie Bruxelles auront été contactées. Il leur sera proposé une projection suivi d'un débat avec le réalisateur et la Présidente de Timounaid, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet 2012. Celles qui seraient intéressées pour une présentation à la rentrée de septembre 2012 seront également retenues, allant jusqu'à une limite au 31 décembre 2012.

Nous espérons en sensibiliser au moins une vingtaine avec une projection devant une cinquantaine d'élèves à chaque fois. Soit un objectif de projection devant 1.000 élèves âgés de 16 à 21 ans.

### **5. Activité de sensibilisation auxiliaire**

Le documentaire sera également visible sur le site de l'ASBL Timounaid ; une éventuelle projection audiovisuelle n'est pas exclue mais aucun accord de diffusion n'existe à ce jour ; les chaînes n'étant en général intéressées qu'après le documentaire réalisé. Notons qu'un accord de principe de diffusion existe avec une chaîne régionale en formation pour 2013.

### **6. Rapport d'activité**

En décembre 2012, nous rendrons public un rapport d'activité sur cette action de sensibilisation. Ce rapport étudiera également l'opportunité de renouveler l'expérience puisqu'il faudra encore de nombreuses années pour effacer les traces du tremblement de terre et que nous souhaitons suivre cette évolution jusqu'à cet effacement.

## BUDGET DU PROJET

La période d'activité serait « du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 décembre 2011 » mais, vu les préparatifs utiles, la période d'éligibilité des dépenses irait du 15 novembre 2011 au 14 novembre 2012.

Certaines dépenses inhérentes au projet pourront servir ensuite pour d'autres activités de l'ASBL. On songera principalement à l'achat du matériel de tournage et de montage. L'option d'achat est privilégiée pour permettre d'autres productions documentaires de sensibilisation dans le futur à moindre coût. Par ailleurs, une location du matériel sur une telle période reviendrait plus chère que l'amortissement annuel de l'investissement.

Pour les frais de personnel, nous ne considérons ici que les frais du réalisateur, Directeur de projet, sur un an et de la traductrice et Assistante sur 4 mois. Ceux-ci seraient rabaisés grandement en cas d'absence incompréhensible de subsides. Les frais de réalisation sur place sont élevés mais réduits à leur maximum, ne considérant par exemple pour les déplacements avec chauffeurs que 50 EUR/jour et des frais de logement de seulement 50 EUR/jour ; pour 44 jours de voyage. Pour les frais de promotion, ils seront réduits et nous ne reprenons pas ici des frais potentiels comme, par exemple, des frais d'affiches en cas d'activité annexe de projection dans une salle.

**Le budget approximatif s'établit donc comme suit :**

| <b>BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET</b>  |                  |                   |                     |
|---|------------------|-------------------|---------------------|
| <b>Titre projet: Sensibilisation à la situation des enfants des rues en Haïti</b> |                  |                   |                     |
| <b>Date de début et de fin du projet: 1er avril au 31 décembre 2012 ;</b>         |                  |                   |                     |
| <b>éligibilité des dépenses: du 15 novembre 2011 au 14 novembre 2012.</b>         |                  |                   |                     |
| Dépenses  | Montant (EUR)    | Demandé DGD (EUR) | Aprouvé DGD (EUR) * |
| <b>1. Investissements</b>   |                  |                   |                     |
| <b>Réalisation du documentaire</b>  |                  |                   |                     |
| 1.1 Frais de matériel de tournage   | 8.000,00         | 0,00              |                     |
| 1.2 Frais d'ordinateur portable pour tournage & diffusion                         | 1.500,00         | 0,00              |                     |
| <b>Activité principale de sensibilisation dans les écoles</b>                     |                  |                   |                     |
| 1.3 Frais de matériel de projection   | 5.000,00         | 0,00              |                     |
| <i>Subtotal</i>   | <i>14.500,00</i> | <i>0,00</i>       | <i>0,00</i>         |
| <b>2. Frais de fonctionnement</b>   |                  |                   |                     |
| <b>Réalisation du documentaire</b>  |                  |                   |                     |
| 2.1 Frais de voyages & vaccins  | 2.000,00         | 1.500,00          |                     |
| 2.1.2 Frais d'assurances  | 500,00           | 0,00              |                     |
| 2.2 Frais de logement en Haïti et de déplacements                                 | 6.500,00         | 4.875,00          |                     |
| <b>Activité principale de sensibilisation dans les écoles</b>                     |                  |                   |                     |
| 2.3 Frais de promotion dans les écoles  | 250,00           | 187,50            |                     |
| 2.4 Frais de déplacement et diffusion dans 25 écoles                              | 1.000,00         | 750,00            |                     |
| <i>Subtotal</i>   | <i>9.750,00</i>  | <i>7.312,50</i>   | <i>0,00</i>         |
| <b>3. Ressources humaines **</b>  |                  |                   |                     |
| <b>Réalisation du documentaire</b>  |                  |                   |                     |
| 3.1 Réalisateur, temps plein avec déplacements, 4 mois                            | 14.000,00        | 10.500,00         |                     |
| 3.2 Traductrice et Assistante, temps plein 4 mois                                 | 12.000,00        | 9.000,00          |                     |
| 3.3 Caméraman, temps plein 2 mois   | 6.000,00         | 4.500,00          |                     |
| <b>Activité principale de sensibilisation dans les écoles</b>                     |                  |                   |                     |
| 3.3 Réalisateur et Directeur de projet, temps plein, 8 mois                       | 24.000,00        | 18.000,00         |                     |
| <i>Subtotal</i>   | <i>56.000,00</i> | <i>42.000,00</i>  | <i>0,00</i>         |
| <b>4. Autres frais</b>  |                  |                   |                     |
| <b>Réalisation du documentaire</b>  |                  |                   |                     |
| 4.1 Frais de production   | 7.500,00         | 5.625,00          |                     |
| <b>Activité principale de sensibilisation dans les écoles</b>                     |                  |                   |                     |
| 4.2 Frais divers et marge de sécurité   | 2.500,00         | 0,00              |                     |
| <i>Subtotal</i>   | <i>10.000,00</i> | <i>5.625,00</i>   | <i>0,00</i>         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>90.250,00</b> | <b>54.937,50</b>  | <b>0,00</b>         |
| Pourcentage du subside/budget total   |                  | <b>60,87%</b>     |                     |
| <b>SUBSIDE MAXIMUM</b>  |                  |                   |                     |

\* A remplir par la DGD

**La couverture des dépenses s'établit donc comme suit :**

| Revenus  | Montant (EUR)    | %           |
|--|------------------|-------------|
| <b>1. Apport propre</b>  |                  |             |
| 1.1 Fonds propres Administrateur de Timounaid                  | 17.500,00        | 19%         |
| <i>Subtotal</i>  | <i>17.500,00</i> | <i>19%</i>  |
| <b>2. Recettes provenant du projet (entrees, catering,...)</b> |                  |             |
| 2.1 Diffusion audiovisuelle (si possible)                      | 6.500,00         | 7%          |
| <i>Subtotal</i>  | <i>6.500,00</i>  | <i>7%</i>   |
| <b>3. Subsidés et sponsoring déjà acquis</b>                   |                  |             |
| 3.1  | 0,00             | 0%          |
| <i>Subtotal</i>  | <i>0,00</i>      | <i>0%</i>   |
| <b>4. Demandes de subsidés et de sponsoring en cours</b>       |                  |             |
| <b>4.1 DGD</b>   | <b>54.937,50</b> | <b>60%</b>  |
| 4.2 Communauté Wallonie Bruxelles                              | 10.000,00        | 11%         |
| 4.3 Ministères Haïtiens ou sponsors (si possible)              | 2.000,00         | 2%          |
| <i>Subtotal</i>  | <i>66.937,50</i> | <i>74%</i>  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>90.937,50</b> | <b>100%</b> |

Notons qu'une participation sera demandée à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle sera transmise par une demande via Madame Torfs, responsable de la plateforme Haïti.

De la même manière, pour refuser l'idée que la Communauté Haïtienne vit continuellement sous le dictat de la main tendue et de l'assistanat, une participation symbolique sera demandée au Gouvernement Haïtien (+/- 1.500 US\$).

Un sponsoring sera également proposé à Sony Corporation.

## PARTENAIRES POTENTIELS CONTACTÉS, INTÉRÊTS ET LEUR VISIBILITÉ

La mention du soutien à la réalisation par la coopération au développement serait clairement reprise dans le générique du documentaire.

En outre, nous proposons de mettre leur logo avec lien vers leur site internet sur notre site Web, parmi les partenaires, aux côtés de *Werled Missie*, *Médecins du Monde*, *MSF*, *l'Association des Femmes d'Europe* présidée par Madame Margarida Barroso ou *Food for the Poor*.

La même offre serait faite aux autres partenaires éventuels. Les sponsors seraient eux repris sur la partie mécènes. Si elles le souhaitent, les télévisions désireuses de coproduire le documentaire et de le diffuser pourraient éventuellement aussi être reprises parmi nos partenaires.

Les partenaires contribueront à sensibiliser sur la situation des enfants en Haïti auprès du public belge, principalement des jeunes.

Le présent dossier, avec ses annexes lorsque nécessaire, sera présenté aux éventuels partenaires suivants :

- La Coopération Belge au Développement
- La Fédération Wallonie Bruxelles, via Madame Torfs
- Le Gouvernement Haïtien, via un de ses Ministres de passage à Bruxelles
- La société de production Triangle 7
- La RTBF (Radio-télévision belge francophone)
- France Télévision
- Sony Corporation



LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT

.be



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

rtbf .be

SONY



Fait à Bruxelles, le 28 octobre 2011.

Pour Timounaid,

  
François-Xavier Calay  
Administrateur